



CGT musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 25 Octobre 2012

Compte rendu de la mobilisation du 23 octobre

Dans le cadre du préavis de grève CGT-UGFF Fonction publique sur les salaires, l'emploi, les missions et les conditions de travail, dans lequel s'inscrivait pleinement le préavis de grève CGT-Culture, une assemblée générale des personnels s'est tenue de 9 h à 10 h au musée d'Orsay.

La section CGT Orsay-Orangerie ainsi que des secrétaires nationaux de la CGT-Culture et du Syndicat National des Musées et Domaines CGT et des camarades des divers secteurs ont animé cette AG. Les personnels réunis se sont prononcé majoritairement pour la grève et la fermeture totale du musée afin que les revendications soient réellement entendues.

A noter que les personnels du musée de l'Orangerie se sont fortement mobilisés ce mardi, jour de fermeture de l'établissement. Les personnels et leurs représentants ont alors demandé à être reçus par la Direction de l'établissement public Orsay-Orangerie.

L'attachement des agents aux missions de service public culturel et à leurs conditions d'exercice ont conduit à la fermeture totale des principaux établissements ouverts le mardi : le musée d'Orsay, le musée Rodin, l'Arc de Triomphe, la Galerie du Mobilier national, ainsi qu'à la fermeture partielle du château-musée de Versailles...

Ministère de la Fonction publique

En début d'après-midi, une délégation (dont la CGT-Culture faisait partie) a été reçue par la ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État, Marylise Lebranchu. Plus de 60.000 signatures de la pétition CGT pour l'abrogation du jour de carence ont été remises à la ministre. Celle-ci a recueilli les revendications formulées par la CGT.

Elle a indiqué ne pas disposer de mandat pour répondre à ces demandes et a souligné sa volonté de mettre à plat les problématiques des agents dans le cadre de l'agenda social avant de rendre ses premiers arbitrages.

Pour la CGT, il est indispensable que des mesures marquant la rupture avec la politique antérieure soient prises sans délai.

Ministère de la Culture

En milieu d'après-midi, une délégation CGT-Culture et SNMD a été reçue par Le Conseiller social de la ministre de la Culture. La CGT a réaffirmé une nouvelle fois sa totale opposition à l'externalisation des missions de service public. Elle a mis les tutelles face à leurs responsabilités et les conséquences de leurs décisions concernant le plafond d'emploi au musée Rodin. Les plafonds d'emploi ne permettent plus que d'assurer à minima les missions de service public.

La CGT a réclamé l'arrêt de toute tentative d'externalisation et donc l'arrêt du processus d'appel d'offres. Le Cabinet du MCC s'engage à proposer une solution alternative dans «*les tout prochains jours*» ; solution qui sera présentée, par la Direction, aux personnels et aux organisations syndicales.

Musées d'Orsay-Orangerie

Deux représentants de l'administration ont reçu de 10h30 à 12h00 vos représentants CGT avec une délégation d'agents de surveillance, de caissiers-contrôleurs et de chargés d'accueil-information.

Sur l'emploi. La CGT réclame une nouvelle fois des points d'étape sur le suivi de l'emploi et des effectifs entre deux comités techniques. L'administration s'engage à tenir ces réunions de suivi RH plus régulièrement entre les instances aпарitaires.

La CGT demande de nouveau une information sur les 7 avis de vacance de postes accueil-surveillance publiés à la BIEP assez brièvement en juin, suite à des départs en retraite et mutations sortantes, restés infructueux et republiés en septembre. Une réponse nous est enfin donnée : des candidatures ont été reçues et des dossiers seront présentés à la CAP de novembre. Sans préciser combien.

La CGT pose la question du renouvellement des CDD sur des besoins permanents : l'administration répond privilégier de façon générale le renouvellement des CDD et ce sera le cas pour ceux venant à échéance fin 2012. Des contrats d'un an seront renouvelés pour trois ans.

D'autres questions ne reçoivent toujours pas de réponse : pourquoi les deux AVP de préposés vestiaires titulaires se réduisent-ils sur la BIEP à un seul alors qu'aucun n'a été pourvu ? Réponse peut-être à la prochaine grève ?

Sur les missions. Des agents, notamment contractuels, affectés aux accès ou aux vestiaires, s'inquiètent d'être incités à prendre un poste de surveillance pour combler le sous-effectif en salles. L'administration entend ces réactions, notamment dans la perspective des travaux prévus aux vestiaires, mais précise que telle n'est pas son intention.

La CGT observe observe un certain flou sur les missions remodelées au gré des besoins, tendant à une polyvalence informelle élastique qui brouille les repères sur les périmètres de missions. L'administration rétorque que les agents sont « *au service du musée* » et que les fiches de postes ont été transmises aux représentants du personnel... Certes, mais nombre de ces fiches ont subi des modifications non présentées pour avis en comité technique. La cohérence entre fiche de poste, compétences requises et travail réel n'est pas toujours lisible.

Sur les conditions de travail. La délégation d'agents éclaire les débats par des exemples concrets issus du quotidien, et soulignent un malaise dans le climat de travail. Ils expriment le sentiment que les efforts qu'ils fournissent sont ignorés par leur hiérarchie, que les observations qu'ils font remonter sont laissées sans réponse, que les relations avec la hiérarchie sont parfois inutilement tendues à cause d'une culture « managériale » assez cassante et laissant peu de marge de manœuvre, visant à déstabiliser, à restreindre les responsabilités, à tenir à l'écart d'informations pourtant indispensables à l'accomplissement des tâches.

Cela contribue à une démotivation répandue, accentuée par le fait que les carrières sont bloquées, les promotions en CAP faibles et les concours rares. Les exemples évoqués de mauvaises organisations internes et de communication insuffisante ou inadaptée pullulent.

Citons ici le plus emblématique : les personnels face public, y compris les salariés de la société sous-traitante, sont de plus en plus fréquemment agressés verbalement - et parfois physiquement - par certains visiteurs. Face à cette croissance des incivilités, les agents constatent un cruel manque de soutien de la part de l'encadrement, voire un déni.

L'administration admet que les tentatives d'amélioration de retours sur les fiches d'incident ne sont pas satisfaisantes et qu'elle va s'employer à trouver rapidement des améliorations notables. Elle nous assure être consciente qu'il existe une marge de progression certaine en matière de circuits de communication interne, de planification et de tenue des réunions de services et de secteurs.

La CGT suggère à l'administration de réaffirmer aux personnels la garantie de protection fonctionnelle (article 11 du statut général, valable aussi pour les non titulaires), comme l'a fait par exemple le président d'un autre établissement public, par écrit.

Vos représentants proposent d'améliorer aussi certains aspects de la communication envers les visiteurs afin de désamorcer certains conflits récurrents avec les visiteurs, comme les écrans plats qui indiquent toujours le tarif réduit jusqu'à 31 ans, au lieu de 30 ans : point signalé de longue date. Ou encore le fait que beaucoup de visiteurs confondent heure de début d'évacuation et heure de fermeture effective.



En conclusion, des décisions sur beaucoup de questions déjà pointées par vos représentants, mais dont votre mobilisation permet d'accélérer le débouché sur des engagements fermes dont chacun vérifiera la pleine mise en œuvre à court terme.



A la mi-journée, plusieurs milliers de manifestants ont convergé vers le parvis du musée d'Orsay où se tenait le rassemblement des personnels de la Fonction publique qui s'est prolongé l'après-midi sur le parvis et dans les rues alentour.

Bulletin d'adhésion à la CGT

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Tél. : e-mail :

A retourner à : **CGT**-Orsay, 62, rue de Lille, 75343 PARIS cedex 07

ou : **CGT-Orangerie**, Jardin des Tuileries, 75001 PARIS